



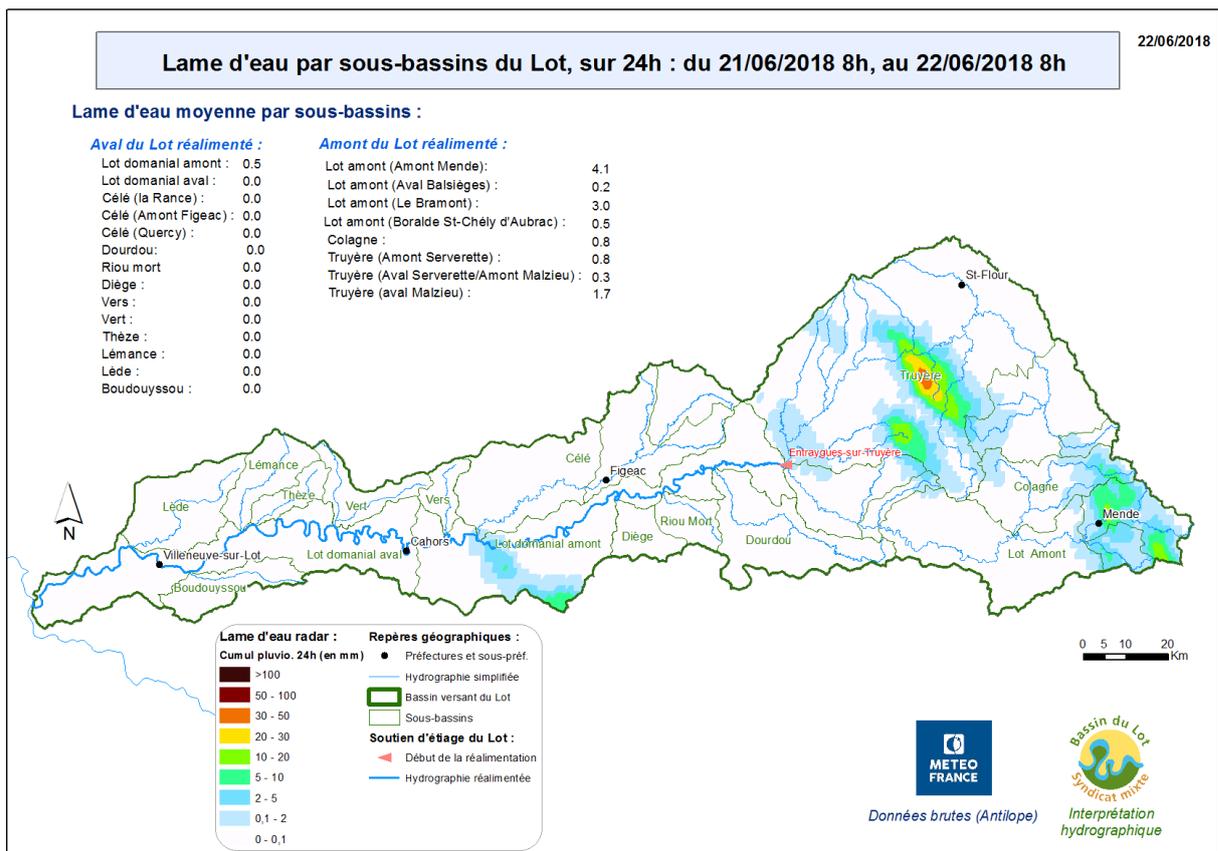
Le 28 juin 2018

- Suivi de l'étiage 2018 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°01

La campagne 2018 de soutien d'étiage du Lot domanial, débute ce dimanche 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (30^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous la consigne* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMBL. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h de la dernière pluie enregistrée sur le bassin : 21 au 22 juin 2018

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



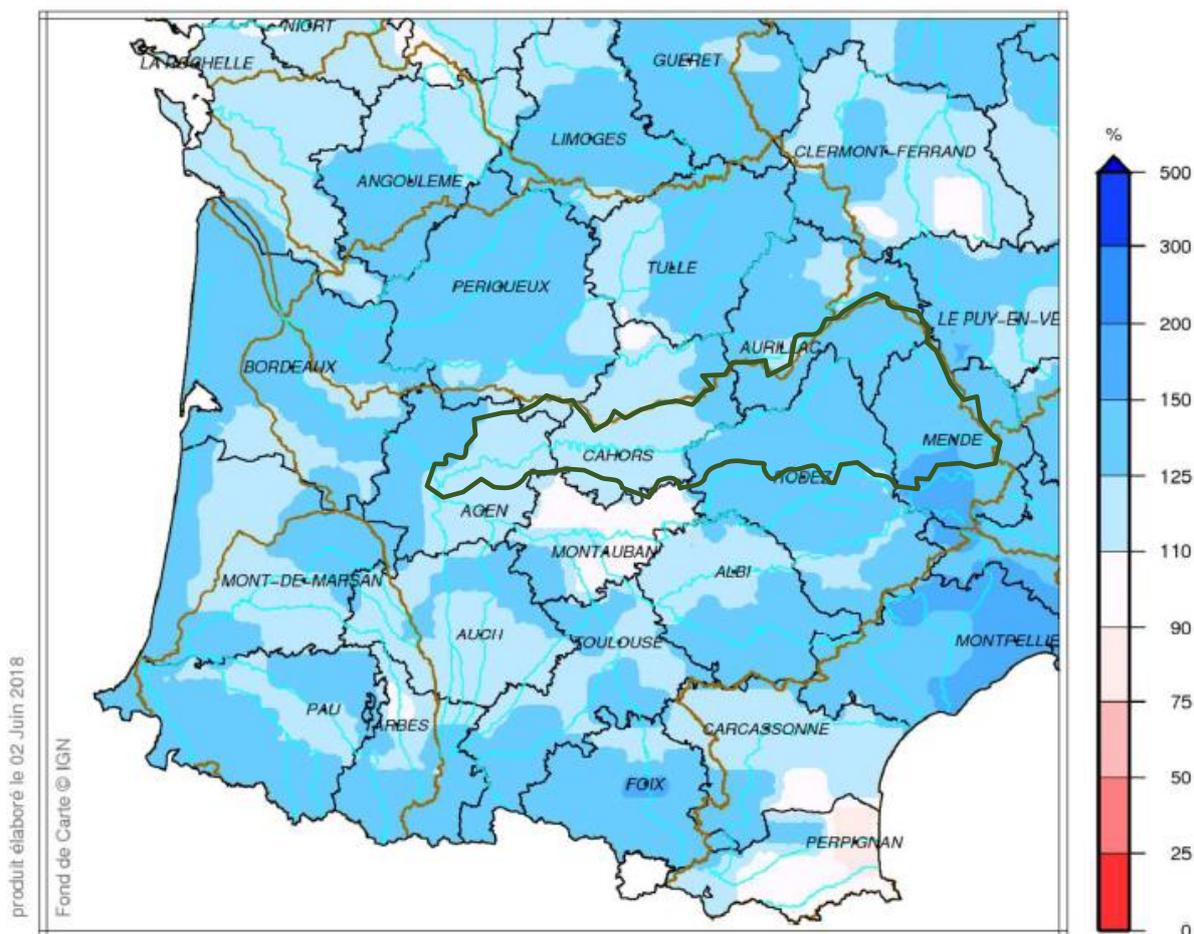
Pluviométrie sur le bassin :

Après un hiver et un printemps abondamment arrosés, les cumuls pluviométriques depuis le 1^{er} novembre sont **20 à 40% supérieurs à la normale** sur l'ensemble du bassin. (Voir 60% supérieur sur sud-ouest de la Lozère).

Le cumul moyen des pluies sur cette période se positionne au **4^{ème} rang des plus élevés** depuis 1959 sur l'ex-Midi-Pyrénées et la Lozère.



Bassin Adour-Garonne Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations De Novembre 2017 à Mai 2018



Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitation – du 1^{er} novembre 2017 au 31 mai 2018

La tendance est à la poursuite d'un temps chaud avec un pic de chaleur prévu ce weekend. Des orages pourraient se produire dès la semaine prochaine.

Hydrologie du bassin :

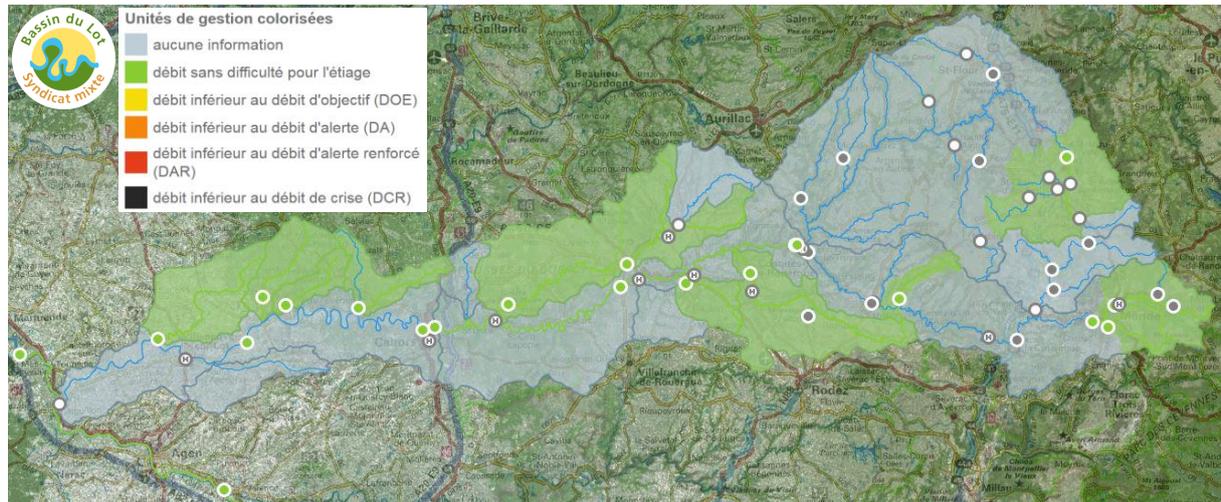
L'étiage 2017 s'est prolongé durant l'automne. Il a fallu attendre la fin décembre début janvier et la pluviométrie importante de l'hiver et du printemps pour voir les débits des cours d'eau remonter. La rivière a connu de forts coups d'eau en janvier qui ont occasionné des dégâts notamment au niveau des écluses.



Durant le mois de juin, le débit naturel reconstitué** à l'aval d'Entraygues s'est maintenu au-dessus de la décennale humide jusqu'au 23/06 où il a franchi la quinquennale humide. La tendance devrait se poursuivre à la baisse dans la prochaine décade.

L'activité hydroélectrique à l'amont d'Entraygues est importante compte tenu des débits entrants dans les barrages mais avec de fréquents retours au débit réservé.

Au 28/06, aucune des 24 stations de contrôle du bassin n'a franchi de débits seuils.



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 28/06/2018

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

A noter qu'aucune valeur de débit n'est valide à la station d'**Aiguillon** (dernière station du Lot avant la Garonne), en raison de l'influence de la Garonne sur la station de mesure du Lot.

Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin :

Pas de restrictions à ce jour.

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière. Compte tenu des débits relativement importants pour la saison, les débits instantanés minimaux restent au-dessus des DOE.

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont particulièrement hauts pour la saison, voir même historiques. Il n'y a pas de travaux prévus cette année pouvant engendrer des conséquences sur le soutien d'étiage.

Aucune cote touristique n'est en passe d'être franchie.

Besoins en eaux :

Il n'y a, d'après les éléments recensés, pas d'évolution sensible dans la demande en eau par rapport à l'année précédente.



Suite au printemps humide et aux retards d'implantation de certaines cultures, les stades culturaux sont en retard d'environ 2 à 3 semaines (Lot).

Au vu des stades culturaux, des conditions climatiques actuelles (forte évapotranspiration), la demande en eau reste faible.

Les activités touristiques augmentent progressivement sur le Lot.

La population saisonnière va nettement augmenter sur le bassin durant les semaines à venir avec les vacances scolaires. (cf. prélèvements en eau supplémentaires).

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est de 10 m³/s à Entraygues-sur-Truyère à partir du dimanche 1^{er} juillet 00h, elle sera revue le lundi 2 juillet pour mardi 00h.

En effet, le débit des cours d'eau du bassin est satisfaisant. Le Célé, affluent majeur du Lot est soutenu (5-6 m³/s).

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Prochain bulletin : jeudi 5 juillet 2018

Merci de tenir informée dès que possible le SMBL en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information de syndicat mixte du bassin du Lot du 28/06/2018 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
	21-juin-18	22-juin-18	23-juin-18	24-juin-18	25-juin-18	26-juin-18	27-juin-18	28-juin-18	29-juin-18	30-juin-18	1-juil.-18	2-juil.-18	3-juil.-18
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	-	-	-	-	-	-	-	Consigne	-	-	10	10	
QNR à Entraygues*	81.2	73.8	66.1	60.4	55.1	49.5	44.5						
Entraygues-aval EDF (12)	29.0	38.5	35.8	23.1	80.1	103.0	67.2						
Entraygues-Roquepailhol (12)	27.4	39.2	32.0	23.9	80.8	89.6	64.9						
Faycelles (46-12)	33.2	33.9	41.3	32.4	70.0	130.0	62.2						
Cahors-Lacombe (46)	38.0	36.7	44.7	38.9	42.9	90.9	77.5						
Coutet (EDF) (47)	66.9	60.1	64.7	65.2	50.4	87.6	126.0						
Aiguillon (47)	Aucune données fiables : la station est actuellement influencée par la Garonne												

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote <u>touristique</u> (en m)
Grandval	28-juin	738.87	+12.87
Sarrans	28-juin	643.43	+13.43
Maury	28-juin	587.23	+3.73
Castelnau	28-juin	413.06	+2.56

Source : EDF

Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors
<http://etiaqe.bassindulot.fr>





28/06/2018

**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

SOUTIEN DES ÉTIAGES DU LOT - 2018

CONSIGNE DE DÉBIT À ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 1

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m³/s

(**DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

DIMANCHE 1 JUILLET 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 3 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FÉDÉRATIONS DE PÊCHE 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROÉLECTRICITÉ
- EPTB GARONNE